



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE – ANVITA<sup>1</sup> :

### Soutien à Mimmo Lucano face à une sentence démesurée

Ce 30 septembre 2021, l'ancien maire de Riace (Italie), Mimmo Lucano, a été condamné en première instance à 13 ans et 2 mois d'emprisonnement, le reconnaissant coupable « *d'association de malfaiteurs visant à aider à l'immigration clandestine, d'escroquerie, de détournement de fonds et d'abus de fonction* ».

Si les erreurs administratives commises sont incontestables, la lourdeur de la sentence semble démesurée. Le procureur de Locri lui-même requérait quasiment moitié moins, soit 7 ans et 11 mois. Si le parquet affirme vouloir éviter le terrain politique (« *Ceci n'est pas le procès à l'objectif noble et réel de l'accueil* »<sup>2</sup>), nous, collectivités territoriales et élu-es membres de l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA), **affirmons que cette sentence lourde et démesurée est bien au contraire politique et qu'elle illustre, à nouveau, un procès de l'hospitalité.**

Notre réseau appelle à un soutien large à Mimmo Lucano, à son noble combat pour l'accueil digne des personnes. L'ancien maire de Riace a non seulement accueilli inconditionnellement, mais a également permis de redynamiser son village et de démontrer que **cet accueil est possible, mais aussi bénéfique pour nos territoires**<sup>3</sup>.

Hier Cédric Herroux, Pierre-Alain Mannoni, Martine Landry et tant d'autres en France et ailleurs, aujourd'hui Mimmo Lucano en Italie, les **condamnations contre les solidaires doivent cesser**. La question de l'hospitalité ne doit plus peser sur une condamnation.

**L'ANVITA condamne toutes les atteintes à la solidarité**, visant des personnes ayant aidé et accueilli, alors qu'une crise européenne de l'accueil entre les pays de l'Union européenne s'est installée et empêche, encore aujourd'hui, les collectivités territoriales d'accueillir dignement les personnes en situation de vulnérabilité.

Jeanne Barseghian, co-présidente

Damien Carême, co-président

Contact presse : [lea.enon-baron@anvita.fr](mailto:lea.enon-baron@anvita.fr)

<sup>1</sup> L'ANVITA est un réseau national français de 50 collectivités territoriales et de 43 élus engagés autour de la charte de l'accueil inconditionnel. Plus d'informations sur le réseau, la charte et ses adhérents : <https://anvita.fr>

<sup>2</sup> [https://www.liberation.fr/international/europe/crise-migratoire-en-italie-le-maire-de-riace-condamne-a-une-lourde-peine-de-prison-20210930\\_ZM2C3R46UBCIFEFOKSUY70FT6I/](https://www.liberation.fr/international/europe/crise-migratoire-en-italie-le-maire-de-riace-condamne-a-une-lourde-peine-de-prison-20210930_ZM2C3R46UBCIFEFOKSUY70FT6I/)

<sup>3</sup> <https://www.mediapart.fr/journal/international/260921/mimmo-lucano-il-faut-defendre-cet-autre-monde-possible-face-la-violence-du-populisme?onglet=full>